

MES SAGES

Journal de la Fédération des Villes et Conseils de Sages de France

Editorial

En ce début d'année 2010, difficile de passer sous silence les difficultés auxquelles notre pays et l'ensemble de la planète sont confrontés. La crise systémique qui a traversé 2009 a eu, comme cela était prévisible, de graves conséquences sur l'économie et l'emploi. Licenciements, baisse du pouvoir d'achat, recul des valeurs immobilières,... le scénario est rude ! Bien que retraités, la plupart des seniors vivent avec inquiétude, tant pour eux-mêmes que pour leurs proches, cette période difficile dont nous peinons à sortir. La question est donc posée : Que pouvons-nous faire, nous, villes et conseils des sages, pour accompagner et soutenir notre société dans la difficile période qu'elle traverse ? Une seule réponse : être citoyens-acteurs de nos cités pour que nos expériences et savoir-faire puissent être utiles à tous ! Car, comme le souligne le sociologue Serge Guérin dans son ouvrage « La société des seniors », la révolution démographique

est l'un des changements sociaux majeurs du XXI^e siècle : en 2009, les plus de 50 ans dépassaient le tiers de la population française tandis qu'en 2030, un Français sur deux aura plus de 50 ans ! Les seniors sont donc l'avenir de la France et la Fédération des Villes et des Conseils des Sages s'y prépare ! La récente Assemblée générale qui s'est déroulée à La Roche-sur-Yon a ainsi permis de faire le point sur nos nouvelles avancées. La Fédération qui a accompagné depuis les élections municipales la création de plusieurs conseils comprend maintenant une quarantaine de villes et conseils des sages adhérents. Quant à l'antenne régionale de Lormont, elle fonctionne désormais et d'autres antennes sont même en cours d'installation... L'investissement des seniors, contributeurs de citoyenneté, se poursuivra donc en 2010, nouvelle année active pour la Fédération dont l'assemblée générale se tiendra à Neufchâteau dans les Vosges.

Sommaire

P. 2-5 : Assemblée générale

P. 6-7 : Carrières-sous-Poissy : la ville et son conseil des sages

Tout courrier doit être adressé à :
**Fédération des Villes et
Conseils de Sages**
Hôtel de Ville
8, place Charles-de-Gaulle
44220 Couëron
Courriel : [federation-villes-et-
conseils-sages@orange.fr](mailto:federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr)

D'ici là, nous vous souhaitons à toutes et à tous nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année !

Jean-Pierre Fougerat,
*Président de la Fédération des
Villes et Conseils de Sages
Maire de Couëron
Conseiller général de Loire-Atlantique*

Jean-Claude Constant,
*Vice-président de la Fédération
Conseil des sages d'Aubigny (85)*



Journal de la Fédération des Villes et Conseils de Sages de France.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Fougerat.

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro : Jean-Claude Constant et Marie Dzepina.

Crédits photos : La Roche-sur-Yon. Maquette : service Communication de la Ville de Couëron (44).

Site : www.federation-villes-et-conseils-sages.fr - Courriel : federation-villes-et-conseils-sages@orange.fr



Une assemblée générale 2009 placée sous le signe de l'échange

C'est à la Ville de La Roche-sur-Yon que revenait cette année le soin d'organiser l'assemblée générale de la Fédération. Une manifestation qu'elle avait décidée de placer sous le signe du 20^e anniversaire de la création de son conseil des sages. Autant dire que le maire de la ville, Pierre Regnault, s'est plu à souligner le travail réalisé par son conseil depuis 20 ans. Un outil qu'il a placé au centre de son dispositif de démocratie participative.

Mais l'heure n'était pas encore à ce bilan, puisqu'il s'agissait avant tout de faire celui de la Fédération au cours de l'année écoulée.

Conformément à l'ordre du jour, c'est d'abord une **assemblée extraordinaire** que les congressistes eurent à tenir. Ce fut une formalité que les sages de Neufchâteau avaient demandée afin de mettre sur un pied d'égalité les conseils et les villes lors de leur adhésion à la Fédération. Le reste ne fut que des dispositions mineures destinées à ajuster les textes aux réalités. Ces propositions furent approuvées à l'unanimité.

Au menu de l'**assemblée ordinaire** c'est bien sûr le bilan de l'activité de la Fédération qui fut présenté.

Le Président, Jean-Pierre Fougerat, a tout d'abord constaté que la Fédération fonctionnait grâce à la disponibilité des bénévoles puisque les finances n'autorisaient pas encore le recrutement d'un emploi permanent ; ceci malgré l'accroissement du nombre d'adhérents qui avoisine



aujourd'hui les 40. Il s'est félicité également de la création de la première antenne régionale, à Lormont (33).

Jean-Claude Constant s'est plu, quant à lui, à se féliciter de l'assiduité des membres du conseil d'administration et du bureau aux réunions de ces instances. Il a aussi observé que chacun s'est investi dans son rôle soit en participant à des réunions ou colloques, soit en témoignant auprès de collectivités prêtes à se lancer dans la création de conseils. Au total, a poursuivi le premier vice-président, ces investissements furent payants puisque 16 nouvelles adhésions sont venues grossir les rangs de la Fédération.

Si cet objectif fut atteint, celui qui prévoyait la création des antennes régionales fut également concrétisé. La première a vu le jour à Lormont en Gironde ; d'autres sont en cours d'installation.



Les antennes régionales ont donné lieu à débat initié par les questions relatives à la méthode de création de ces antennes : comment fait-on pour créer une antenne ?

Il fut répondu aux intéressés *qu'il n'y a pas de recette, il appartient à chaque territoire et aux conseils qui y sont présents, de faire des propositions à la Fédération.* A ce sujet plusieurs représentants de conseils témoignèrent de leur démarche, tels Rochefort, Neufchâteau, Florange et bien sûr Lormont qui expliqua son mode de fonctionnement.

Les rapports d'orientation, d'activités ainsi que le rapport financier furent adoptés à l'unanimité.

On peut aussi se féliciter d'avoir vu le conseil d'administration s'étoffer, côté sages et côté élus. Mais, s'agissant de ces derniers, c'est au maire de La Roche-sur-Yon que l'on doit d'avoir su motiver ses collègues.

M. Jean-Pierre Fougerat remercie M. Leclerc, maire de Neufchâteau, de bien vouloir accueillir l'assemblée générale de 2010 et en organiser la réception. Il remercie aussi les élus municipaux, les sages et les invités de leur participation. Il rappelle que les conseils de sages sont apolitiques et que leurs tendances sont très diverses.



Intervention de M. Leclerc, maire de Neufchâteau

Partage d'expériences et ateliers : aux écuries des Oudairies

Le vendredi 9 octobre après-midi : partage d'expériences

• Actions présentées par le conseil des sages de La Roche-sur-Yon

Image de la ville (lettre de mission)

Il s'agissait de présenter une photographie de La Roche-sur-Yon en faisant apparaître ses points forts et ses points faibles.

Relations population / services municipaux (lettre de mission)
Dans le souci d'améliorer la qualité des services rendus à la population, les sages ont réalisé une étude sur les relations entre les usagers et les services municipaux à travers un questionnaire dont l'exploitation a été restituée à M. le Maire et à la direction générale des services. La commission a été étroitement associée aux réflexions de la Ville dans le cadre de la démarche qualité-accueil.

Etude sur les mairies annexes (lettre de mission)

Mise en évidence des besoins de la population s'adressant aux mairies annexes afin de répondre au mieux aux demandes spécifiques et urgentes.



Ecuries des Oudairies

Valorisation des pratiques et des équipements sportifs (lettre de mission)

Etat des lieux des structures et des pratiques sportives existantes sur le territoire de la commune.

Proposition des sages : réalisation d'une carte légendée identifiant les équipements et les disciplines proposées incluse dans un dossier spécifique sur le sport paru dans Roche Mag (édition mars 2009).

Actions en direction des jeunes (participation des sages)

Depuis 2008, participation à l'atelier « simulation d'entretien d'embauche » dans le cadre de l'opération « Bosser l'été » mis en place par le 14 Bis en direction des jeunes à la recherche d'un job d'été.

Santé : (participation des sages)

Participation à l'Opération presse-citron : dans le cadre des « Journées yonnaises de la santé » (action de sensibilisation des risques liés à la consommation d'alcool et autres substances psycho-actives) : préparation de cocktails sans alcool aux côtés de multiples partenaires (Ville, CCAS, DDASS, Inspection académique, CPAM, MSA, Mutualité de Vendée, CHD, CHS, associations...).



Pendant le débat

Redevance incitative (auto-saisine)

L'analyse du fonctionnement de la collecte des ordures ménagères et de son financement a conduit les sages à proposer la mise en place d'une redevance incitative. Les élus de la communauté de communes ont opté pour ce système en 2009.

• Actions présentées par d'autres conseils des sages **Saint-Hilaire-de-Riez**

Projet d'extension du columbarium comprenant un jardin du souvenir et création d'un préau pour la célébration de cérémonies civiles à l'intérieur de l'actuel cimetière.

Les Herbiers (85) : noms de rues

A la demande de La Poste et d'autres services administratifs, il devenait indispensable de donner des noms de rues dans certains lieux en périphérie de la commune. La municipalité a confié au conseil des sages ce travail de recherche, de suggestions qui a nécessité un grand nombre d'heures sur le terrain (rencontres avec les habitants, recherche de faits historiques). 11 villages étaient concernés. 25 noms de rues ont été proposés et adoptés par le conseil municipal du 27 novembre 2006.

Couëron (44) : implantation d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

En 2003, le conseil des sages a proposé à la Ville de travailler sur l'implantation à Couëron d'un établissement pour personnes âgées très dépendantes (personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés). Après accord de la municipalité, une commission s'est mise en place au sein du conseil des sages pour mener à bien ce projet, en partenariat avec le CLRPAC (Comité Local des Retraités et Personnes Agées de Couëron). Avis favorable du bureau municipal en avril 2009. Le dossier a été déposé au Centre Régional d'Organisation Sociale et Médico-sociale le 1^{er} juillet 2009.

Neufchâteau (88) : problème de la qualité de l'eau

- Alimentation de la ville, station d'épuration, autonomie de gestion - résiliation des contrats,
- Gestion des déchets.

Deux sages et M. Regnault, maire de La Roche-sur-Yon



La Montagne (44) : présentation d'un livre réalisé par les sages sur la mémoire de la ville

Issu du Conseil des sages créé en 1996, à La Montagne, par le Maire, M. Francis Lespinet, les huit membres volontaires du Groupe Mémoire Vivante se sont vus confier l'écriture d'un ouvrage relatant l'histoire de la commune depuis sa création (1877) jusqu'à l'année 2000. Cinq années ont été nécessaires à l'élaboration de ce travail, accompli grâce à la mémoire des anciens montagnards et des différentes instances associatives et socio professionnelles. Le Centre d'Histoire par le Travail de Nantes, en la personne de Jean-Luc

Souchet, a mis en forme les divers écrits du Groupe. La totale confiance et le soutien de M. Lespinet ont portés au mieux ce travail jusqu'à la parution de l'ouvrage, largement illustré. En épilogue, quelques articles prélevés dans les cahiers de délibérations municipales révèlent la vie quotidienne des 123 années d'existence de la commune et complètent les différents thèmes évoqués. Cette première action du Conseil des sages de La Montagne a été déterminante pour donner au Groupe le goût et l'envie de continuer à rassembler les petites histoires pour que l'Histoire de la commune soit accessible à tous, sinon connue de tous.

Carry le Rouet (13) s'est exprimée sur l'application de l'Agenda 21.

Le samedi matin 10 octobre : ateliers

L'assistance s'est divisée en trois groupes de travail : l'intergénéralité et l'intergénération, les déchets, l'intercommunalité et l'intercommunalité.



Intergénéralité - intergénération

Couëron (44) : création d'une résidence « multi générationnelle »

Logements pour retraités, pour handicapés, pour jeunes couples (crèche) dont certains sont prévus pour une accession à la propriété. Réalisation confiée à un promoteur privé et animation assurée par le CCAS.

Bouaye (44) : collectif pour personnes âgées.

Cet habitat collectif, avec accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, est en projet. Les sages réfléchissent et font des propositions ; ils suivront la concrétisation dans ses diverses étapes.

Florange (57) : commissions

Trois commissions (social, urbanisme, intergénération) et intervention à titre individuel de sages pour l'assistance aux enfants en échec scolaire.

Laval (53) : cadre de vie

Intergénération, transmission des savoirs, webcam dans les maisons de retraite. 40 sages dont 20 citoyens (5 par canton), 10 élus (5 de la majorité et 5 de l'opposition) et 10 « personnalités ». (Politisation et discrimination ?).

Assemblée générale

Lormont (33) : collaboration avec le lycée professionnel
Aide au retour des stages par des sages (bien accepté par les professeurs), information et pédagogie sur les grandes dates du calendrier (8 mai, 11 novembre ...), actions de nettoyage de lieux naturels.

La Roche-sur-Yon (85) : « Mieux vivre ensemble »
Université pour tous, rencontres avec des jeunes et interventions au Pôle emploi, réflexion et proposition sur l'environnement.

Rochefort (17) : « Jeunes méritants »
Sélection de jeunes par des membres du conseil des sages et du conseil des jeunes (quatre pour la première année) dont les mérites, en diverses disciplines, sont mis en valeur et récompensés par la municipalité. Cette action doit être renouvelée et amplifiée en 2010. Une organisation des contacts-rencontres entre les jeunes et les seniors est en cours.

Neufchâteau (88) : indépendance
Il est précisé que son conseil des sages est une association indépendante et donc moins soumise au pouvoir des élus que les conseils de sages « sous-tutelle ».

A noter :

- Plusieurs conseils de sages (ou des sages à titre individuel) s'adressent aux jeunes générations pour leur raconter leur vécu et leur passé ainsi que l'histoire locale ou nationale ;
- Les contextes diffèrent selon les communes mais les conseils de sages doivent éviter de faire fonction de conseil municipal bis et de concurrencer les associations avec lesquelles elles peuvent collaborer.
- Les conseils de sages doivent rester dans leurs fonctions, sans les outrepasser, et ne pas s'impliquer, en tant que tels, dans des activités qui ne les concernent pas. Ils sont à l'écoute des populations et sont leurs porte-paroles auprès des pouvoirs publics. Ils doivent éviter d'être ou de paraître comme des « harkis » du maire.

Déchets

Définition : Un déchet (détritus, résidu, ordure...) est un objet en fin de vie ou une substance issue d'un processus, jugés inutiles, dangereux ou encombrants, et dont on veut se débarrasser.

Deux thèmes se détachent :

- 1° - La collecte,
- 2° - Le traitement.

Les conseils de sages peuvent s'impliquer et faire des propositions sur les conditions de la collecte car celle-ci est, généralement, du ressort des communes ou des communautés d'agglomérations. Par contre, il leur est difficile, si ce n'est ponctuellement et occasionnellement,



d'intervenir sur les modalités de traitement qui dépendent d'autres collectivités (départementales, régionales et nationales) ou d'entreprises spécialisées (tri, revalorisation, traitements particuliers ...).

Collecte et transport

La collecte et le transport des déchets sont assurés de diverses façons :

- Régie municipale/intercommunale ou adjudication à une entreprise (cahier des charges et appel d'offre),
- Ramassage en « porte à porte », par « points de regroupement », par « dépôt en déchetterie », par « enlèvement à la demande »,
- Conteneurs, sacs, bennes, véhicules spéciaux ...

Les déchets sont divers par nature :

- Compostables et biodégradables :
 - ▶ Ordures ménagères dégradables (compostables), produits revalorisables (verres, métaux, plastiques, papiers/cartons...) pour lesquels le tri sélectif est recommandé,
 - ▶ Déchets verts.
- Commerciaux et industriels,
- Spéciaux, dangereux, polluants : certains métaux, produits chimiques/inflammables/explosif,
- Occasionnels.



Quelques participants de l'atelier « Déchets »

Intercommunauté-Intercommunalité

Exemples cités selon les thèmes choisis (Rochefort, villes de l'Est, le Pays Yonnais, Angers) et la communauté de communes du Livradois composée de quatre communes (Saint-Juste, Saint-Martin-Olmes, Grandrif et Marsac) et d'un conseil de sages communautaire.



La ville de Carrières-sous-Poissy (Yvelines en Ile de France) est située sur la rive droite de la Seine, à 30 minutes de Paris. Le maire est M. Eddie Aït (également Conseiller régional d'Ile de France et Vice-président de la Communauté de communes des Deux Rives de la Seine).

La population : 13 472 Carriérois (recensement 1999).

Carrières est une ville jeune : 30,8% des habitants ont moins de 20 ans et 9,7 % ont plus de 60 ans.

Un peu d'histoire

Le nom de la commune proviendrait de son activité principale : l'exploitation des carrières de moellons. Le nom de « sous Poissy » est définitivement établi en 1832. Hier haut lieu de la batellerie, Carrières a abrité une importante activité agricole et maraîchère. Au début du 20^e siècle, la ville a accueilli un centre de dressage et d'entraînement des

chevaux de course sur l'actuel site du Château Vanderbilt (du nom du riche propriétaire américain passionné par l'activité hippique). Patrimoine culturel : collection de l'Aventure automobile, château Vanderbilt, puits artésien, vieille écluse, vieux pont...

Cadre de vie et environnement

- Nombreux espaces verts et lieux de promenade ; collecte sélective, lutte contre les pollutions visuelles et les dépôts sauvages.

Economie, loisirs et animations

- Centre tertiaire du groupe PSA Peugeot Citroën, la ville dispose de nombreuses zones d'activités, ainsi que des d'équipements sportifs et culturels.

Vie associative

- Carrières compte près de 90 associations agissant dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, l'humanitaire, la parentalité, la protection de l'environnement...

Action sociale et démocratie locale

- CCAS et service logement, centre social et culturel Saint-Louis, actions en direction des seniors (Foyer des anciens, portage des repas...).

De nombreux espaces d'échanges et de concertation existent pour les habitants sur les différents projets de la commune :

- Comité des sages, rencontres de quartiers, Conseil local de la jeunesse, carrefours citoyens, commission citoyenne du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

La Ville de Carrières est adhérente à plusieurs réseaux et chartes

- Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
- Adhérente de l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix
- Agenda 21 local et scolaire
- Charte des maires pour l'environnement
- Adhérente de l'association « les Eco-Maires »
- Fédération des Villes et Conseils des Sages
- Ville « amie des enfants »
- Réseau AVF

Pour en savoir plus :
www.carrieres-sous-poissy.fr

Le comité des sages de Carrières-sous-Poissy

Emanant d'une volonté municipale et de l'envie de plusieurs seniors de s'impliquer dans la vie publique locale, le comité des sages a été créé le 10 avril 2008 par une délibération du conseil municipal. « *Ce comité est une interface entre la population et la municipalité. Son rôle est de faire remonter les idées et les réclamations des Carriérois pour que l'équipe municipale adapte son projet à la demande sociale* » explique Guy Castan, le président délégué. Ses membres sont des relais de la population. Leurs rencontres régulières avec M. le Maire permettent l'échange d'informations. Au cours

de ces réunions, la municipalité assure la présentation de certaines de ses actions, terminées ou en cours, avec la participation des techniciens et administratifs concernés. La mission principale de ce comité est de conseiller l'équipe municipale en place mais il n'a aucun pouvoir décisionnel. Le comité des sages a comme objectifs opérationnels :

- d'améliorer la lisibilité de l'action publique,
- d'être à l'écoute des citoyens et apporter des réponses concrètes à leurs interrogations,

Le comité des sages de Carrières-sous-Poissy

- de susciter des énergies créatrices,
- d'adapter le projet de l'équipe municipale à la demande sociale.

Constitution

Il est constitué de 15 membres nommés par le maire après appel à candidature. Pour être retenu comme membre du comité des sages, il faut réunir les conditions suivantes :

- Etre âgé(e) au minimum de 60 ans,
- Résider à Carrières-sous-Poissy,
- Etre impliqué(e) dans la vie de la commune à travers une grande expérience personnelle, associative ou professionnelle.

Organisation

Le Président du conseil des sages est M. le Maire de Carrières-sous-Poissy. Guy Castan, ancien adjoint au Maire en charge des seniors et président du Club des seniors, a été nommé « Président délégué » par M. le Maire. L'élu chargé de la démocratie participative (M. Philippe Corbier) et l'élu délégué aux outils de la démocratie locale (M. Rémi Rozière) sont associés aux travaux de ce conseil. La chargée de mission démocratie locale est un appui administratif et un soutien dans leur démarche de projet. Le conseil des sages est soumis à un règlement intérieur que le conseil municipal a souhaité le moins contraignant possible : il n'est pas sous forme d'association loi 1901. Les sages se réunissent en séance plénière tous les 4 mois sur convocation de M. le Maire et peuvent également se réunir pour des réunions de travail à leur initiative.

Actions entreprises

- **Participation aux commissions municipales : prendre connaissance des grands enjeux communaux.**
Le comité des sages de Carrières-sous-Poissy est très régulièrement associé aux différentes commissions municipales puisqu'au moins un référent « comité des sages » participe à chaque commission (urbanisme, enfance, travaux, vie associative, affaires sociales...). Les réunions du comité des sages abordent les grandes thématiques qui impactent la ville et son développement (présence postale territoriale lors de la réunion du 16/10/08, étude urbaine de centralité lors de la réunion du 23/06/09...). Le comité des sages donne par ailleurs son avis à l'occasion des votes du budget et des comptes administratifs (réunions du 18/03/09 et du 23/06/2009).
- **Visite de l'usine d'incinération des déchets AZALYS : prendre conscience et agir en tant qu'éco-citoyen.**
Au sein du comité des sages, différents groupes thématiques ont été créés, dont celui sur les questions

liées à l'environnement. Le traitement des déchets constitue un axe essentiel de ce volet. C'est pourquoi une visite de terrain avait été organisée le lundi 24 novembre 2008 à Azalys, l'usine d'incinération des déchets mise en service en 1998 à Carrières-sous-Poissy. Les membres du comité des sages ont ainsi pu découvrir l'envers du décor, le circuit emprunté par nos déchets jusqu'à leur combustion et leur transformation énergétique.



- **Caravane de l'Egalité : être un relais de sensibilisation en matière de prévention des discriminations.**
Dans le cadre de la semaine de l'Egalité, le comité des sages de Carrières-sous-Poissy était invité à participer à une action menée en partenariat avec la Région Ile-de-France. Le 3 décembre, la caravane de l'Egalité faisait ainsi escale à Carrières-sous-Poissy avec, à son bord, un duo d'animateurs venus échanger avec les seniors carriérois sur toutes les questions liées aux discriminations. Cette action de sensibilisation s'inscrivait dans la continuité de « la quinzaine de lutte contre les discriminations » organisée par la Ville en septembre 2008.
- **Formation « initiation bureautique et internet » : découvrir les nouvelles technologies de l'information.**
Les membres du comité des sages ont pu bénéficier d'une formation informatique gratuite d'une durée de 20 heures de cours dispensée par le centre de formation GRETA.
- **Exposition « Au temps des plumiers » : une rencontre intergénérationnelle.**
Du 19 au 24 septembre, le hall de l'Hôtel de Ville de Carrières-sous-Poissy accueillait la reconstitution d'une classe des années 1930. Insolites pour les plus jeunes, chargés de souvenirs pour les autres, les nombreux objets exposés ont permis à chacun de (re)découvrir un pan de l'histoire française. A cette occasion, les membres du comité des sages et les membres du conseil local de la jeunesse ont pu assister le 24 septembre à une conférence sur l'histoire de l'école.

Composition du conseil d'administration 2009-2010

Présidents d'honneur	Kofi Yamgnane St-Coulitz (29) Jacques Auxiette, président du Conseil régional des Pays de la Loire.
Le bureau	
Président	Jean-Pierre Fougerat, maire de Couëron et conseiller général (44)
1 ^{er} vice-président	Jean-Claude Constant, conseil des sages d'Aubigny (85)
2 ^e vice-président	Claude Poireault, conseil des sages de Rochefort (17)
Trésorière	Suzanne Daugan, élue de St Hilaire de Riez (85)
Trésorière adjointe	Paulette Thiery-Gentreau, conseil des sages de La Roche-sur-Yon (85)
Secrétaire générale	Marie Dzépina, conseil des sages de Couëron (44)
Secrétaire adjoint	Jean Picherit, conseil des sages de Couëron (44)
Membres du bureau	Simone Rogel, conseil des sages de la Montagne (44) Nicole Idier, conseil des sages de La Roche-sur-Yon (85) Paul Rivaud, conseil des sages de Rochefort (17)
1^{er} collège : élus municipaux	
Pierre Regnault, maire de La Roche-sur-Yon et conseiller général (85) - Françoise Vignault (suppléante)	
Pierre Feydeau, élu de Rochefort (17) - Michelle Thouart (suppléante)	
Jacques Tene, maire de Saint-Lys (31) - André Jacquet (suppléant)	
Jean-Michel Catelinois, maire de Saint-Paul Trois Châteaux (26)	
Simon Leclerc, maire de Neufchâteau (88)	
Josette Belloq, élue de Lormont (33) - Mireille Kerboal (suppléante)	
Patrick Naizain, élu de Couëron (44) (suppléant de Jean-Pierre Fougerat)	
Odile Vano, élue de La Montagne (44) - Jacques Morizeau (suppléant)	
Marcel Pretto, élu de Florange (57)	
2^e collège : conseils des sages	
André Legeay de La Montagne (44)	
Robert Antony et Bernard Benech de Lormont (33)	
Anne-Marie Thouzeau et Clément Eriau de Venansault (85)	
Jean-Claude Beaudoux de Saint-Lys (31)	
André Coste et Michel Bouvier de Neufchâteau (88)	
Monique Teisseire et Serge Gelsumini de Bourgoin-Jallieu (38)	